

# MASTER –Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement (mention nationale)

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Evaluation des besoins des publics à besoins spécifiques tout au long de leur parcours (scolarisation, insertion professionnelle, accès aux loisirs et à la culture, accès à l'habitat, accès à la santé...)
- Construction et mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins pour permettre la participation sociale des personnes à besoins spécifiques
- Elaboration et conduite de projets innovants en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale
- Accompagnement au changement organisationnel dans le secteur éducatif, social et médico-social
- Formation de formateurs en matière d'éducation inclusive
- Coordination d'équipes pluri-professionnelles dans le secteur éducatif, social et médico-social
- Pilotage de structures, services, dispositifs accueillant et accompagnant des publics à besoins spécifiques

### 2. Référentiel de compétences

#### *Compétences transversales*

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

#### *Compétences spécifiques*

- Maîtriser les concepts fondamentaux qui permettent de construire une société inclusive
- Se positionner dans l'environnement (institutionnel, familial, associatif...) et collaborer avec les différents acteurs du parcours de vie des personnes à besoins spécifiques

- Analyser les besoins des différents publics et mettre en œuvre des réponses adaptées pour permettre la participation sociale des publics à besoins spécifiques
- Maîtriser la conduite de projets, de diagnostics, d'observations en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale
- Élaborer et mettre en œuvre des projets innovants en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution dans le domaine de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement des publics à besoins spécifiques
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation sur les pratiques inclusives

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.